

Mlle. Mme. M.

# **ASSOCIATION CONTACTS**

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

## **BULLETIN D'ADHESION SAISON SPORTIVE ET CULTURELLE 2024/2025**

Nom - Prénom :			Date de naissan	ce :/
Adresse :				
Code postal :	,	/ille :		
Tél* ://_	/ Email* : _		@	
J'abandonne mon droit à l'in supports vidéo ou photo où n			semble de ses intervenant	ts. J'accepte la publication des
* <u>du représentant légal pour le</u>	es mineurs	4		
Pour les mineurs :				
Mlle. Mme. M.				
Nom - Prénom du respoi	nsable légal :			
Adresse (si différente) :			1	
Code postal :	\	/ille :		
tarif dégressif en fonction du la	Saint-Pierre-lès-Nemou nombre d'adhérent de l nauté de communes du Pays Garentreville, Grez sur Loing z). devenir membre de l'associat de l'association et en avoir aci devoirs des membres de l'ass	a même famille -1€ (ex : 1er a s de Nemours : Amponville, Bagnes , Guercheville, Larchant, Montcourt ion CONTACTS. Cette adhésion perr cepté les statuts ainsi que le règleme ociation, et accepte de verser ma co une activité	mmunes du Pays de Nemou adhérent 11€, 2 <sup>ème</sup> adhérer aux Sur Loing, Boulancourt, Burc refromonville, Nanteau sur Essonr met de financer les évènements e ent intérieur qui sont mis à ma disp otisation due pour l'année en cou	y, Buthiers, Chatenoy, Chevrainvilliers, ne, Nemours, Ormesson, Rumont, Saint t manifestations sportifs et culturels. A position dans les locaux de l'association rs.
Activité	Jour	Heure	Tarif	Réduction (oui/non)
Les informations recueillies sont néce rectification aux données personnelle	essaires pour votre adhésion. es vous concernant. Pour l'exe	Conformément à la loi « Informatiq ercer, adressez-vous au secrétariat d	ue et Libertés » du 6 janvier 1978, le l'association.	vous disposez d'un droit d'accès et de

### Engagement (adhérent et responsable légal si mineur)

<u>Avant l'activité</u>: je m'assure de la prise en charge de mon enfant par le responsable de l'activité en début de cours, ce qui veut dire que je vérifie à chaque séance la présence de l'intervenant. Aussi, je préviendrai l'association Contacts de mes nouvelles coordonnées si celles-ci changent au cours de la saison.

<u>Pendant l'activité</u>: l'accès aux activités, est interdit aux personnes extérieures (parents, accompagnants...) pendant la durée de l'activité. <u>Après l'activité</u>: récupérer votre enfant à l'horaire de fin du cours car il est à nouveau sous votre responsabilité.

### Règlement relatif aux activités

La reprise des activités est prévue à partir du lundi 09 septembre selon les activités, un cours d'essai sera possible durant cette première semaine d'activités. A partir de la semaine suivante l'inscription devra être régularisée. Les activités n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. La saison se termine avec le week-end du mois de juin pour la plupart des activités. La présence des parents est obligatoire pour l'inscription des mineurs.

<u>Début et durée</u>: pour chaque activité, un nombre de séances est prévu. Si le professeur est absent, la séance sera rattrapée ultérieurement. <u>Annulation</u>: l'association Contacts se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants requis n'est pas atteint au terme de la période d'essai.

Inscription et modalités de paiement : l'adhésion à l'association Contacts est obligatoire pour participer à toute activité. L'inscription et le paiement sont obligatoires avant toute participation à une activité, dès l'issue de la période d'essai. Vous avez la possibilité d'un paiement échelonné en 10 chèques maximum (le dernier paiement devant s'effectuer en juin) émis le jour de l'inscription et encaissés selon un échéancier. Les remises de chèques se feront chaque 15 du mois. Pour toute inscription en cours d'année ; le montant de la cotisation de l'activité sera calculé au prorata du nombre de mois restants. Le montant de l'adhésion à l'association Contacts demeure acquis. Vous vous engagez à être assurés en responsabilité civile pour vous et l'ensemble des membres de votre famille participant à une activité.

Remboursement: les remboursements ne seront possibles qu'en cas de maladie ou accident de l'adhérent, évènement familial important: décès, perte d'emploi, de changement professionnel, de déménagement dans un rayon de plus de 10 kms, empêchant la pratique de l'activité. La condition impérative pour bénéficier d'un remboursement est d'adresser un courrier au bureau associatif, précisant la demande et contenant le justificatif (certificat médical, attestation d'employeur ...), qui examinera la demande. La date de prise en compte pour le remboursement sera fixée au jour de la demande. Le mois en cours de la demande sera dû. Des frais de gestion de 15 € seront retenus. Le montant de l'adhésion à l'association Contacts n'est pas remboursable. Les cours manqués à l'initiative de l'adhérent ne sont pas remboursables. En cas d'arrêt pour raisons médicales, un avoir sera effectué et valable pour la saison suivante.

<u>Activités</u>: l'équipe de l'association Contacts peut prendre toutes les dispositions qui s'imposent en cas d'accident survenant à mon enfant lors de son (ses) activité(s) sur la saison et prévenir les secours, le transporter à l'hôpital et l'opérer si nécessaire. Les parents seront prévenus immédiatement par téléphone.

### Certificat Médical:

Pour certaines activités physiques ou sportives, un certificat médical doit obligatoirement être fourni par l'adhérent. L'association Contacts et le professeur de l'activité se réservent le droit de refuser l'accès à une personne qui n'aurait pas fourni ce document.

#### Responsabilité de l'association Contacts :

L'association Contacts n'est responsable de l'enfant mineur que pendant la durée de l'activité. L'association Contacts se dégage de toute responsabilité quant aux objets de valeurs laissés dans les locaux ou dans les véhicules personnels garés sur les parkings attenant aux salles de cours.

Fait à Saint-Pierre-lès-Nemours, le / /2024 Signature (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Cadre réservé à l'association

Paiements activités											
	Total	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chèques											
Numéros de chèque											
Espèces											
Chèques Vac											

Adhésion (	de	 €	réglée	le	/	·	<i>!</i>	
		 	0	-				